

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Madame Chantal MURAT – Madame Aya KOFFI – Monsieur Joseph BROCHET - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Monsieur El Abbès SEBBAR- Madame Anne-Marie BAUDON - Madame Françoise COHEN- Madame Catherine MARCY.

Etaient absents/excusés: Madame Delphine CHARIER - Madame Anne de CHALENDAR (pouvoir à M. HARENG) - Monsieur Vivien JULHES (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI) - Madame Frédérique MORANGE (pouvoir à Mme MARCY)

Secrétaire de séance : Monsieur El Abbès SEBBAR

Dates de convocation :	16 décembre2024
Nombre de membres en exercice :	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration :	16
Nombre de votants :	16
Nombre d'absent :	1
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

N°5 : DECISION MODIFICATIVE N° 3 – EHPAD/RA CHAMP DE MARS (budget annexe 05001)

Diverses demandes composent cette ultime décision modificative de l'année 2024.

- L'inscription de crédits supplémentaires est nécessaire pour la refacturation des équipes de remplacement et d'intérim pour un montant de 106 361 € en dépenses,
- Le remboursement des sommes perçues au titre du dispositif amortisseur électricité pour 11 502 €
- La constitution d'une subvention d'équilibre versée par le budget principal pour limiter le déficit projeté du Budget annexe de l'établissement du Champ de mars.

Le Conseil d'Administration sur propositions du Président :

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024 sont insuffisants
- décide de modifier l'inscription comme suit :

BUDGET CHAMP DE MARS

I/F	Chap.	Fct	Article	R/O	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
						Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
F	012		64151.0	Réel	EQUIPE DE REMPLACEMENT	106 361 €			
F	016		6718	Réel	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	11 502 €			
F	018		747.0	Réel	SUBVENTION D'EXPLOITATION		440 792 €		
F	019		7718	Réel	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		11 502 €		
TOTAL						117 863 €	452 294 €		

PUBLIÉ LE 31/12/2024

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver la décision modificative ci-dessus.

**CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Le Président du CCAS,

Jean-Francois FOUNTAINE